



LE JOURNAL DU G.E.M « LES AILES DE L'ESPOIR »

Ce journal s'adresse aux personnes adhérentes de notre association et à celles qui souhaitent découvrir notre fonctionnement. Association d'adhérents ouverte en priorité aux personnes en situation de fragilité. Adhésion annuelle de 17 euros par personne.

SOMMAIRE :

pages 2 et 3 : *planning des activités du mois*

page 1 : *Articles :*

- Projet Classe Ville
- Présentation au Chu Rouffach
- Accueil Financeurs
- Projet Photos MDPH
- Diner dansant
- Marché de Noël
- 10 ans du GEM
- Spectacle filature
- Anniversaires

page 4: *Quelques informations importantes mais en vrac...*

La vie du GEM

Informations pratiques

**4, avenue Schuman
68100 Mulhouse
Tél : 03.89.32.81.27
e-mail : gemade68@outlook.com**

Comment venir au
4, avenue Robert Schuman
Par tram : arrêt porte jeune,
par bus : arrêt Anvers,
par voiture : vous pouvez vous
garer parking Porte Jeune.

Horaires d'ouverture du GEM

(sauf exception)
lundi : 10h/17h
mardi : 10h/17h
mercredi : 10h/17h
jeudi : 10h/17h
vendredi : 10h/17h

samedis, dimanches et soirées :
selon les propositions des
adhérents

JOYEUX ANNIVERSAIRES !!!

L'association souhaite
un joyeux anniversaire à :

Pierrette, Amirouche, Olivier,

Frédérique, Clarisse, Philippe H,

Dolores K, Delphine, Elodie, Thierry



PROJET CLASSE VILLE

Le mardi 22 novembre à 13h30.

une classe d'élèves de CM1 nous rend visite.

Nous avons besoin de vous pour les accueillir et leur proposer diverses activités, afin de les sensibiliser « au vivre-ensemble »!

Deux dates de préparations:

Lundi 7 novembre à 15h
Mardi 15 novembre à 13h30

Vendredi 4 novembre « diner dansant »

Plat principal

lasagne et salade

Dessert

Thé turc et fondant au Chocolat

*Avec de la musique
enjouée au rendez-vous !!!*

Photo projet MDPH avec Jessica

A vos idées !

Nous souhaitons recueillir votre témoignage vis-à-vis du sport que vous pratiquez ainsi que des photos originales en rapport avec le handisports. Nous comptons donc sur VOUS pour être pris en photo dans le thème « le handisport dans notre quotidien »

Présentation du GEM au SAVS

Sinclair

Le lundi 28 novembre à 13h30

Valérie vous propose de venir avec elle pour présenter notre association au SAVS Sinclair (places limitées)

Présentation du Gem au CHU

Rouffach

le **jeudi 24 novembre**, Stéphan vous propose de l'accompagner pour présenter notre association au CH Rouffach.

Rendez-vous à 12h30

(places limitées)

Réunion de préparation le 04 novembre

Vous pouvez visiter l'expo « l'éclipse d'un ange », programme disponible au GEM

Remerciements Enchères Solidaires

L'association souhaite remercier toutes les personnes ayant eu la gentillesse de faire des dons.

Ces dons nous permettront de vous proposer un anniversaire pour les 10 ans du GEM...SPLENDIDE!

Rétrospective des 10 ans du GEM

-ouvert aux financeurs

Le vendredi 18 novembre 2016 à partir de 12h,

Les membres de votre Conseil d'administration ouvriront le GEM seulement à nos financeurs afin de leur parler de l'évolution de notre association et de nos besoins!

Vous pouvez contribuer à ce moment en préparant le buffet :

le jeudi 17 novembre à 14h.

Spectacle Filature

15/11 à 20h: Dancing Grandmothers

MARCHE DE NOEL DU GEM

Le vendredi 16 décembre 2016

Place de la réunion

QUELQUES INFOS EN VRAC... MAIS IMPORTANTES !



Vous êtes partie prenante de la vie de l'association du GEM... alors n'hésitez pas à vous exprimer, à vous investir dans l'organisation d'activités, dans la vie générale de l'association...

-Les locaux sont aussi les vôtres....alors pensez à nettoyer vos tasses sales, à donner un coup de balai, à vérifier que les toilettes restent propres... C'est votre image et celle de l'association que vous faites vivre au travers de ces petites actions!

-Les Inscriptions aux activités : pour des raisons d'organisation et de respect pour les personnes qui organisent des activités, nous vous rappelons que vous devez vous ins-

crire au moins 3 jours avant la date de l'activité (en passant au GEM ou par téléphone).

- Pour les repas du jeudi, nous vous demandons de régler le montant avant le mardi midi qui précède chaque repas!

° Il vous est demandé de vous investir au minimum sur l'une des tâches suivantes: faire les courses, le repas, préparer les tables, servir, nettoyer et ranger les tables, nettoyer et ranger la vaisselle, nettoyer et ranger le local... ainsi vous participez à créer une ambiance amicale!

° Chacun d'entre vous doit se renseigner sur la composition du menu et décider s'il souhaite par-

tager le repas.

Ne pas attendre devant la porte avant l'heure d'ouverture du local et fumer en bas de l'escalier,

° Pour le respect de tous nous vous demandons de sortir du local et du bâtiment lorsque vous passez vos appels ou de répondre très très discrètement,

° Quand les toilettes sont sales gardez-les propres et passez un petit coup si nécessaire, les produits d'entretien sont à votre disposition.

° Philippe T est notre référent tabac...n'hésitez pas à le solliciter (selon ses disponibilités).

Une formation aura lieu en décembre...inscrivez vous!

Vos représentants "adhérents" au Conseil d'Administration sont :

- Stéphan APRAHAMIAN, Président
- Fatah SENADLA, Vice Président
- Jean-Michel HARTMANN, Trésorier
- Christelle REINHART, Secrétaire
- Michaël BOHY, Vice Secrétaire
- Philippe TOLVAI, Assesseur
- Farid TARHAOUI, Assesseur
- Salah BOULAA, Assesseur
- Delphine RICHOU, Assesseur



les Adhérents formés à l'Aide et Soutien aux Adhérents peuvent faciliter votre intégration dans l'association, vous rendre visite si vous êtes hospitalisé...

-Séphane AULAGNE -Fatah SENADLA -Farid TAHRAOUI -Michaël BOHY -Philippe TOLVAI - Salah BOULAA

Prochaine Réunion adhérents : le lundi 7 novembre 2016 à 14h00

Vous êtes partie prenante de la vie de l'association du GEM... alors n'hésitez pas à vous exprimer, à vous investir

Pour soutenir les projets du GEM les Ailes de l'Espoir, vous pouvez faire un don !

En retournant ce bon de générosité accompagné d'un chèque à l'adresse suivante: **GEM les ailes de l'espoir 4 avenue Robert Schumann 68100 Mulhouse**, vous pouvez bénéficier, en tant que :

Particulier : une réduction d'impôts à hauteur de 66% des sommes versées dans la limite de 20% des revenus imposables

Entrepreneur : ouvre droit à une réduction d'impôts égale à 60% de votre montant de versement, pris dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires, effectués par les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés.

Nom

Prénom

adresse

mail ou tel :

montant du don